

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CAUF

Canton d'Envermeu - Département de la Seine-Maritime

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

1^{ère} Partie

Par décret ministériel du 26 mai 2014, le conseil municipal est convoqué pour l'élection des délégués municipaux au collège électoral des sénateurs, élection qui, elle, se déroulera le dimanche 28 septembre 2014.

- * 3 délégués titulaires sont à élire.
Résultat du scrutin : Anny Boudet
Christian Pajot
Laurent Fremiot

- * 3 délégués suppléants sont à élire.
Résultat du scrutin : Christian Calderin-Gil
Christiane Lecomte
Isabelle Bernier

2^{ème} partie

I) COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 25 avril 2014.

Commentaires

- Acquisition du PN 102
Un courrier a été adressé à la SNCF pour l'informer que la commune renonçait à son droit de priorité.
Monsieur Chantrel, l'interlocuteur de la SNCF a rappelé pour indiquer que le prix était éventuellement négociable.
Un courrier a été également adressé à la direction départementale des routes pour qu'elle revendique le retour aux limites cadastrales.

- Acquisition de la maison Marchand

Un courrier a été adressé à Maître Lecanu-Bouzard, notaire à Londinières pour une offre à 143 000 € (prix maximum au regard de l'avis des domaines).

Dans sa réponse, elle en demande 146 500 € pour prendre en compte une clôture qui n'a pas été faite lors de l'acquisition de la parcelle limitrophe. Ce prix n'est pas envisageable sans une nouvelle consultation des domaines.

II)

QUESTIONS DIVERSES

1) Désignation des membres à Sports et Loisirs

Pour pouvoir modifier les statuts de l'association Sports et Loisirs, il faut d'abord réinstaller un conseil d'administration, pour cela, désigner les six membres de droit du conseil municipal.

Sont désignés pour siéger au conseil d'administration de Sports et Loisirs

- Isabelle Bernier
- Sandrine Routier
- Jérôme Bara
- Francis Deboeuf
- Isabelle Benoist
- Jean-Philippe Glatigny

2) Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapés

La composition de cette commission, élue par le conseil communautaire de la CCMV, prévoit un représentant par commune.

A l'unanimité, le conseil municipal propose la candidature de Monsieur Laurent Fremiot pour siéger au sein de cette commission.

3) Correspondant-défense

Conformément à la circulaire du 08 janvier 2009, chaque commune doit désigner un Correspondant –Défense parmi les membres du conseil municipal.

A l'unanimité, Monsieur Jérôme Bara est désigné pour assurer cette mission.

4) Subventions exceptionnelles

a) APEDE : Séjour pédagogique en Grande-Bretagne

Le séjour s'est déroulé les 26, 27, 28 mars 2014 pour 40 enfants et 6 accompagnateurs pour un coût définitif de 12 526 €.

Conformément aux statuts de l'association, le financement est tripartite entre l'association, les familles et la commune avec une participation qui s'élève à 4 175 €.

Une avance de 2 100 € avait été versée en 2013 par l'intermédiaire de Sports et Loisirs.

Accord du conseil municipal pour verser le solde qui s'élève à 2 075 €.

b) VASJ : Randonnée pédestre

Dans le cadre de l'inauguration du pont de pierres restauré, l'association VASJ (Varenne Animation Sport Jeunesse) organise en partenariat avec les communes de Martigny et Saint-Aubin-le-Cauf, une randonnée pédestre à vocation caritative, tous les bénéfices étant reversés à l'association pour financer un siège-auto spécifique aux handicaps de la petite Lilou.

Le conseil municipal décide d'apporter une aide financière de 300 € à cette manifestation.

c) APEI : Foulées partagées

L'APEI organise au parc éducatif « Guy Weber » les 3^e foulées partagées, épreuve de marche et course individuelle ou en relais qui a la particularité d'associer concurrents valides et handicapés.

Le conseil municipal décide d'apporter une aide financière de 300 € pour l'organisation de cette manifestation.

d) Union musicale de Notre Dame : Concert

L'union musicale de Notre Dame d'Aliermont propose d'organiser un concert, une vingtaine de musiciens le 24 septembre 2014 (date à confirmer) à la salle des fêtes de la commune.

L'entrée serait gratuite.

Le conseil municipal approuve cette proposition, décide d'apporter une aide financière de 150 € pour l'organisation de la manifestation et de prendre en charge le verre de l'amitié prévu à la fin du concert.

e) Projet d'extension du préau

Le préau actuel offre une surface couverte d'à peine 30 m², ce qui s'avère notoirement insuffisant pour la centaine d'enfants qui fréquentent l'école.

Le projet prévoit de porter la surface à 90 m² avec la création de sanitaires attenants.

Le financement des travaux se fera sur les fonds propres de la commune.

Le conseil municipal approuve le projet présenté et décide sa réalisation dans un premier temps, autorise le maire à déposer la demande de permis de construire.

f) Motion de soutien à l'AMF

Dans le cadre de son plan d'économie de 50 milliards d'euros, l'Etat prévoit d'en faire supporter 28 milliards aux collectivités territoriales, communes et intercommunalités sur la période 2014-2017 avec une baisse drastique des dotations et des transferts de charge non compensés.

A terme, les ressources des communes pourraient être amputées de 30%, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les services rendus à la population et l'investissement.

L'AMF entend mener une action forte et collective auprès des pouvoirs publics pour obtenir un réexamen du dispositif.

Elle propose l'adoption par toutes les communes d'une motion de soutien à son action.

Accord du conseil municipal pour l'adoption de cette motion.

g) Réfection du mur du cimetière : dépose et repose de stèles.

Pour pouvoir effectuer les travaux de réfection du mur du cimetière dans sa partie supérieure, il s'avère nécessaire de démonter les stèles des tombes adossées au mur.

L'accord des titulaires des concessions a été sollicité.

La dépose et repose des stèles seront effectuées par une entreprise qualifiée offrant toutes les garanties. Le coût s'élève à 400 € HT pour chaque stèle (dépose, stockage et repose). Il y en aura trois ou quatre à démonter.

Accord du conseil municipal

III)

INFORMATIONS

1) Trésorière municipale

Madame Aguirre-Chambilla s'appelle désormais Madame Malandain et quitte la Trésorerie d'Envermeu à compter du 01 juillet 2014 pour un poste à Déville-les-Rouen en qualité d'inspecteur divisionnaire.

Néanmoins, en attendant la nomination de son remplaçant, elle assure l'intérim jusqu'au 31 août 2014.

2) Fermeture de la piscine d'Arques

D'importants travaux de mise aux normes sont nécessaires pour qu'elle puisse rester ouverte au public.

Elle sera fermée très prochainement. Il n'y aura pas d'activité piscine pour les enfants de l'école à la prochaine rentrée.

3) FPIC

La part communale s'élève à 6 986 € pour 2014 contre 6 025 € en 2013

Fait à Saint-Aubin-le-Cauf,